

Pour atteindre les objectifs
de son Projet éducatif,
le Pouvoir Organisateur du Collège
Saint Vincent – Saint François
propose un **PROJET PEDAGOGIQUE**
dont les lignes directrices sont les suivantes :

1. Les techniques et les savoirs transmis seront régulièrement actualisés, ce qui suppose, entre autres, une **FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS**, des échanges professionnels effectifs entre eux, la prise en compte des réalités culturelles, sociales, économiques et professionnelles contemporaines.
2. Les technologies nouvelles, la pratique de stages, les visites hors de l'école, etc seront au service d'une **FORMATION APPROPRIÉE** aux besoins divers des **ELEVES**.
3. Les **METHODES** qui favorisent l'autonomie des élèves, le développement de leur curiosité et leur capacité d'apprendre par eux-mêmes seront privilégiées. Aussi, une place centrale sera faite au questionnement, au dialogue, à la confrontation des points de vue, à l'analyse et à la synthèse, à la résolution de problèmes concrets, aux travaux de recherche, aux enquêtes, à l'interdisciplinaire, etc.
4. Les enseignants auront le souci de doter chaque élève des compétences et des savoirs nécessaires à l'élaboration et à la poursuite de son projet personnel, exigeant de chacun son maximum d'excellence. Ils favorisent **l'EGALITE DES CHANCES** en assurant à chacun l'attention et les moyens à la mesure de ses besoins.
5. Le **TRAVAIL EN EQUIPE**, où une réussite personnelle partagée transcende rivalité et concurrence, sera pratiqué tant par les professeurs que par les élèves, en vue de favoriser l'esprit d'équipe, de collaboration, de solidarité, de saine émulation.
6. La vie en commun, le respect réciproque, le refus de toute violence et une progressive intériorisation de la loi seront favorisés par un **REGLEMENT** clair et cohérent, connu de tous, partagé et respecté par tous, élèves, enseignants, éducateurs et parents, en vue de l'apprentissage de la **CITOYENNETE RESPONSABLE**.